

Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Tarif 360.00

Participants —

Lieu Bastia, Marseille, Nice

Référent Pierre Lecullier

Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications

de l'arrêté du 23 février 2012 modifié.

Stagiaires
 Salarié assurant au sein de l'entreprise les fonctions relevant des catégories

d'encadrement technique et/ou d"encadrement de chantier et/ou d'opérateur dans le

cadre d'interventions sur des matériaux amiantés ou à proximités.

• De 3 à 8 stagiaires

Session 5 jours soit 35 heures

Validation
 Positionnement d'entrée et de sortie de formation.

• Délivrance d'un certificat de réalisation.

• Délivrance d'un certificat INRS OPPBTP si validation des épreuves certificatives QCM

+ travaux pratiques.

Évaluation à chaud et à froid.

Handicap Accessibilit tudier au cas par cas

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Garantir la prévention du risque amiante lors de toute intervention sous-section 4 et d'assurer la protection des travailleurs, des tiers et de l'environnement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Concevoir et organiser la démarche de prévention du risque amiante
- Réaliser l'intervention amiante dans le respect de la démarche de prévention du risque amiante
- · Garantir la conformité règlementaire des choix, des décisions engagées tout au long de l'intervention amiante



Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- Recueil des attentes préformation.
- Formation Action (40% théorique 60% pratique)
- Méthode interactive alternant des exposées, des échanges sur les expériences vécues dans l'entreprise, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté du 23 février 2012.
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque structure
- Application en situation de travail
- La formation est dispensée par un formateur certifié INRS/OPPBTP.



Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME

J1

Séquence 1

- Présentation de la formation aux stagiaires
- Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes;
- Les maladies professionnelles, les systèmes de réparation (AT/MP, FIVA, FCAATA) ;
- L'effet synergique du tabagisme ;

Séquence 2

- L'utilisation de l'amiante dans le secteur d'activité de l'entreprise concernée (industrie, BTP dont le génie civil, réparation navale) ;
- Les produits, matériels et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;
- Les produits ou procédés de substitution à l'amiante

J2

Séquence 3

La démarche de prévention préconisée par l'institution en respectant les valeurs essentielles et les 8 bonnes pratiques

- Les acteurs nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention du risque amiante opérationnelle.
- Les documents permettant le repérage des matériaux contenant de l'amiante

Dossier technique / Dossier technique amiante DTA, Fiche récapitulative, Diagnostics amiante, Rapport de repérage avant travaux ou démolition, Rapports d'analyse de MCA, Rapport de prélèvement d'air et d'analyse, Diagnostic déchets, Cartographie du BRGM : les régions comportant des terrains amiantifères, Plan de récolement, Dossiers de l'ouvrage exécuté (enrobés), Normes

Séquence 4

Processus et évaluation initiale des risques

- Définition du/des processus : matériau, technique, MPC
- Estimation du niveau d'empoussièrement attendu du processus
- Utilisation des bases de données Scol@miante, Carto
- Retour d'expérience : 1er chantier, rapports de prélèvement...,

Les phases opérationnelles

- Évaluation a priori des risques et mise à jour du Document Unique
- Contexte de l'intervention
- Travaux réalisés dans le cadre d'opérations de BTP soumises à coordination SPS ou exécutés par des entreprises extérieures
- Déroulement de l'opération : conception, préparation du chantier, réalisation des travaux, repli du chantier et restitution de la zone après travaux, opérations ultérieures.
- Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante



Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

• Exploitation des documents de repérage de l'amiante pour évaluer les risques par la connaissance des expositions

J3

Séquence 5

- Les différentes étapes d'une démarche de prévention et principes généraux de prévention
- Choix des différentes méthodes de travail adaptées
- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante
- Aéraulique d'un chantier
- Choix d'une organisation du travail
- Rédaction et transmission des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Intégration des choix dans le mode opératoire
- Veille technique

Identification des situations

- Les situations de travail dégradées
- Les situations d'urgence sur chantier « amiante » : les accidents, incidents...

Les moyens à mettre en œuvre

- Les principes de la formation à la sécurité appliqués à une intervention amiante.
- · Les moyens matériels, les moyens humains
- Les procédures et consignes d'urgence : les consignes, les destinataires, les documents utilisables
- La communication en cas d'urgence (moyens techniques, moyens humains)

J4

Séquence 7

La démarche globale de prévention, une démarche d'amélioration continue

- Organisation des retours d'expérience des équipes terrains
- Organisation des consultations des institutionnels : INRS, OPPBTP, Carsat...des instances représentatives du personnel et du médecin du travail
- Organisation de la traçabilité des interventions amiante
- Le programme des mesures d'empoussièrement réalisée par les organismes accrédités amiante
- Les compétences attendues par catégories de travailleurs et type d'opérations
- Les dispositifs de formation
- Le suivi des compétences du personnel

Séquence 8

Application des méthodes de travail lors de la mise en œuvre du/des processus et des phases opérationnelles.

- Les différentes méthodes de travail adaptées
- Les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Les situations de travail dégradées et d'urgence
- Les moyens à mettre en œuvre



Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

J5

Séquence 9

Les exigences amiante de la réglementation « travail »

- L'interdiction de l'amiante
- La prévention du risque amiante et des autres risques afférents à l'intervention
- La protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs
- Les exigences amiante de la réglementation « santé »
- Les exigences amiante de la réglementation « environnement »
 Séquencxe 10

Les épreuves certificatives

- Une épreuve théorique de 20 minutes est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponse courte permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances
- Une épreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire afin de vérifier notamment son aptitude

Bilan